

assuré social
n° de Sécurité Sociale 2 25 07 :

FAITES LE POINT SUR VOTRE SANTE !

Bénéficiez dès maintenant d'un examen de santé pris en charge par l'Assurance Maladie.

Ouvert à tous et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, cet examen vous permettra de faire le point sur votre état de santé et de bénéficier des conseils personnalisés d'un médecin de prévention pour gérer au mieux votre capital santé

Ce bilan se déroule en matinée au :

Centre d'examens de santé installé

au centre de santé mutualiste de la MGEN

4 place du Pont-aux-Chats à Strasbourg (quartier de la Krutenau)

Dans ce cas, il ne sera pas nécessaire de consulter au préalable votre médecin traitant. Il vous suffit de prendre rendez-vous dès maintenant au 03 88 21 14 60

7851 V05.00.00



25357

53030640966656006